

# Lille

## *actualités*



AVRIL 1984

L'aménagement de la Treille :  
quand Lille redécouvre ses canaux...p. 10

JCS/4



Les maîtres-mots du budget 1984  
de la ville de Lille : rigueur et imagination... p. 3

---

# SOMMAIRE

---

## ● ÉDITORIAL

« Rigueur et imagination »  
par Pierre Mauroy ..... p. 2

## ● BUDGET 84 DE LA VILLE DE LILLE :

Un budget de rigueur ..... p. 3 à 7

## ● BUDGET DE LA COMMUNE ASSOCIÉE D'HELLEMMES :

Plus que jamais, l'union  
fait la force ..... p. 8 et 9

## ● QUAND LILLE RETROUVE SES CANAUX ..... p. 10 à 13

## ● RÉABILITATIONS

De l'îlot St Etienne, de  
l'îlot Coqueret et des  
Ateliers Ste Catherine ..... p. 14 et 15

## ● LA S.O.R.E.L.I. .... p. 15

## ● LILLE AMIE ..... p. 16 à 24

## ● VOS SORTIES LILLOISES ..... p. 21 et 22

---

## LILLE ACTUALITES

Directeur de la publication :

Pierre MAUROY ;

Rédacteur en chef :

Monique BOUCHEZ ;

Administration-direction-réalisation :

Service de l'information  
et des relations publiques.

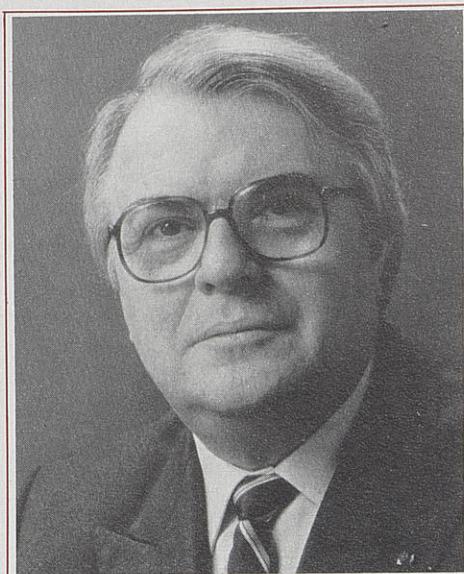
Hôtel de ville, LILLE

Imprimerie SCIA

La Chapelle d'Armentières

Dépôt légal 21623 Mars 84

Editorial



## RIGUEUR ET IMAGINATION

**E**n l'espace d'une quinzaine d'années, Lille a beaucoup changé. Plus belle, mieux équipée, elle a aujourd'hui acquis sa dimension de capitale régionale.

Ce changement, qu'il ne viendrait à personne l'idée de regretter, est le fruit de gros efforts d'investissements, consentis à une époque où la croissance donnait aux maires les moyens de leurs ambitions.

La situation n'est plus la même aujourd'hui. La courageuse politique de rigueur, mise en œuvre par le Gouvernement, doit associer toutes les forces vives du pays vers un objectif capital pour l'avenir : moderniser la France et lui assurer ainsi la place qui lui revient dans le monde.

Comme chacun d'entre vous, comme l'ensemble des Français, comme l'Etat au niveau de son budget, les communes sont confrontées aux effets de la crise internationale. Et pour les élus responsables que nous sommes, la rigueur est plus que jamais une stricte obligation. Une rigueur qui doit s'allier à l'imagination, pour continuer la tâche entreprise, pour faire de Lille une ville toujours plus belle, toujours plus humaine.

Notre chance, à nous Lillois, est d'avoir mis à profit les années plus faciles pour réaliser les équipements les plus lourds, qui sont aussi les plus coûteux. L'ouverture du Palais des congrès et de la musique, en juin dernier, est venue apporter l'éclatant témoignage de ce dont la ville dispose désormais : des structures nécessaires à son rayonnement de grande capitale régionale.

L'importance de ces réalisations, qui sont notre fierté commune, nous permet aujourd'hui de limiter volontairement les investissements. Le budget que nous venons de voter pour 1984 traduit bien cette volonté, tout comme il traduit notre souci de freiner les dépenses de fonctionnement.

Bien entendu, le mérite essentiel de ce budget est de limiter la pression fiscale. C'est ainsi que la taxe d'habitation, qui concerne les ménages, et la taxe professionnelle, payée par les entreprises, n'augmenteront pas plus qu'en 1983.

Ce budget de rigueur est néanmoins un bon budget, parce qu'il traduit des priorités clairement définies. Celles que nous avons retenues privilégient tout ce qui concourt à la qualité de la vie quotidienne des Lillois. Que ce soit la solidarité, qui s'exercera plus que jamais à l'égard des plus démunis, que ce soit la décentralisation, qui donnera toujours davantage d'autonomie et de vie aux quartiers, que ce soit la construction de logements sociaux de qualité, que ce soit l'environnement, que nous améliorons depuis des années.

Et nous n'oublierons pas la beauté de la ville, qui attire et retient de plus en plus de visiteurs, en donnant à Lille les moyens de justifier pleinement son appellation de « Ville d'art et d'histoire ».

Pierre Mauroy  
Maire de Lille  
Premier Ministre

# BUDGET 84

## DE LA VILLE DE LILLE

### Un budget de rigueur, qui favorise l'épanouissement des Lillois dans leur ville

**P**rès de 800 millions de francs : c'est le montant du budget de la Ville de Lille, tel qu'il a été voté le samedi 17 mars dernier. 648 millions de francs seront consacrés au fonctionnement, et 121 millions à l'investissement, ce qui avait déjà été décidé par le Conseil Municipal lors de son vote du 22 décembre dernier. A ce moment, l'opposition s'était abstenue. Regrettant une augmentation des impôts locaux, elle a voté contre à l'issue du second débat.

Pierre MAUROY a fait remarquer que la pression fiscale était nécessaire par le financement des différents investissements effectués dans la ville ces dernières années, et qui laissent aujourd'hui « *un héritage dont tous les Lillois peuvent être fiers quand ils remarquent à quel point leur ville a changé* ».

### Renforcer l'image d'une grande métropole

**R**igueur, imagination, équilibre et responsabilité, tels sont les maîtres-mots du budget 84 présenté par M. Raymond VAILLANT, Adjoint aux Finances.

Rigueur traduite par la volonté de limiter les investissements, pour en réduire les répercussions à terme sur les impôts locaux, ce qui fera succéder à une période d'équipement intense de la ville une phase d'entretien du patrimoine.

Imagination pour prévoir à plus long terme, et grâce au plan pluri-annuel d'investissement qui a été décidé, de grands travaux permet-

tant à Lille de renforcer, au bénéfice de sa population, son image de grande métropole.

Equilibre entre la collectivité et l'Etat, mais aussi entre les mairies de quartier et l'Hôtel de Ville et entre la Ville de Lille et la commune associée d'Hellemmes.

Responsabilité enfin : celle d'une ville-centre possédant les équipements et les services d'une capitale régionale, et qui doit tout mettre en œuvre pour gagner une population plus importante.

### Les engagements du « Nouveau contrat pour Lille »

**L**e budget 1984 présente également des caractéristiques spécifiques que l'adjoint aux finances fit remarquer : « *C'est le premier budget du « Nouveau contrat pour Lille, et donc la traduction financière des engagements que nous avons pris à l'égard de nos concitoyens. C'est également le premier budget de la décentralisation qui consacre la première étape du transfert des compétences.* » Enfin, il ajoutait que ce budget « *permet à la commune associée d'Hellemmes de*

Monsieur Raymond Vaillant, Adjoint au Maire, délégué aux finances.

*trouver toute sa place et de vivre pleinement son nouveau statut* ».

A quels impératifs répond ce budget ? « *Favoriser l'épanouissement des Lillois* », répond Raymond VAILLANT qui exprime la volonté ambitieuse du maire de Lille et de son équipe, de proposer dans la cité une qualité de vie telle que la population s'y retrouvera plus nombreuse. Cette préoccupation se renforce par la décision de renforcer les actions entreprises dans le domaine social, en se tournant vers les plus démunis, vers l'enfant et les personnes âgées : « *Tout a été entrepris pour que la solidarité communale joue pleinement à l'égard de ceux qui sont légitimement en droit de l'attendre.* »

Dernière initiative que l'adjoint aux finances tient à mentionner, et qui caractérise bien l'esprit de ce budget : l'effort conséquent engagé en faveur de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, et développer les actions de prévention contre la délinquance.



# BUDGET 84 DE LA VILLE

## FISCALITÉ LOCALE 1984

**Incidence sur la taxe d'habitation :**

**13,05 % par rapport à 1983**

**soit la même chose (+ 13 %) que de 1982 à 1983**

Le Conseil Municipal est appelé chaque année à voter pour chacune des quatre taxes, le taux à appliquer aux bases d'imposition.

Ce taux est représentatif de la pression fiscale et par principe, lorsque le taux est maintenu d'une année à l'autre, on considère que la pression fiscale reste inchangée ; c'est notamment le cas, en matière de taxe d'habitation, pour le contribuable dont le logement et la situation familiale n'ont pas varié.

En 1983, pour la ville de LILLE, les taux ont été maintenus par rapport à 1982 ; la somme à payer, par chaque contribuable à assiette fiscale et situation familiale inchangées, s'est trouvée ainsi simplement actualisée par application du coefficient fixé, chaque année, par la loi de Finances pour tenir compte de l'évolution des prix. Pour la taxe d'habitation, ce coefficient d'actualisation était en 1983 de 13 %.

Cette année, pour équilibrer le projet de budget 1984, il est proposé d'augmenter :

- de 2,5 % les taux de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle
- de 18,5 % ceux des taxes foncières bâties et non bâties.

Pour la taxe d'habitation, la somme à payer, par un contribuable dont le logement et la situation familiale sont restés identiques, sera ainsi augmentée de 14,8 % pour la part de la ville, compte-tenu de l'actualisation des bases de 12 % décidées par la loi de Finances.

La C.U.D.L. et le Conseil Général, ayant de leur côté décidé de maintenir les taux de 1983 en 1984, compte-tenu du poids respectif des impositions communales, communautaires et départementales, **l'incidence globale sur la feuille du contribuable assujéti à la taxe d'habitation, sera en 1984 de 13,05 %, c'est-à-dire la même chose qu'en 1983 par rapport à 1982.**

## LE BUDGET DU L.O.S.C.

Le budget prévisionnel de la Société d'Economie Mixte Sportive du Lille Olympique Sporting Club a été examiné lors du dernier Conseil Municipal, consacré au budget.

Pour la saison 1983-84, les dépenses s'élèvent à 19 750 000 F, dont 11 420 000 F pour les frais de personnel et les charges sociales. En ce qui concerne les recettes, produits et subventions diverses, elles atteignent 17 346 000 F. D'où un déficit de près de 2 500 000 F. La subvention accordée par la municipalité atteindra cette saison la somme de 3 036 000 F.



## LE FUTUR HOTEL DE LA REGION S'INSTALLERA PLACE PHILIPPE-LEBON

La Région au cœur de la Ville ! Le Conseil Régional a ses services disséminés en sept ou huit endroits différents. En accord avec la Ville, le Conseil Régional installera le futur Hôtel de la Région dans l'ancienne faculté des Sciences, place Philippe-Lebon.

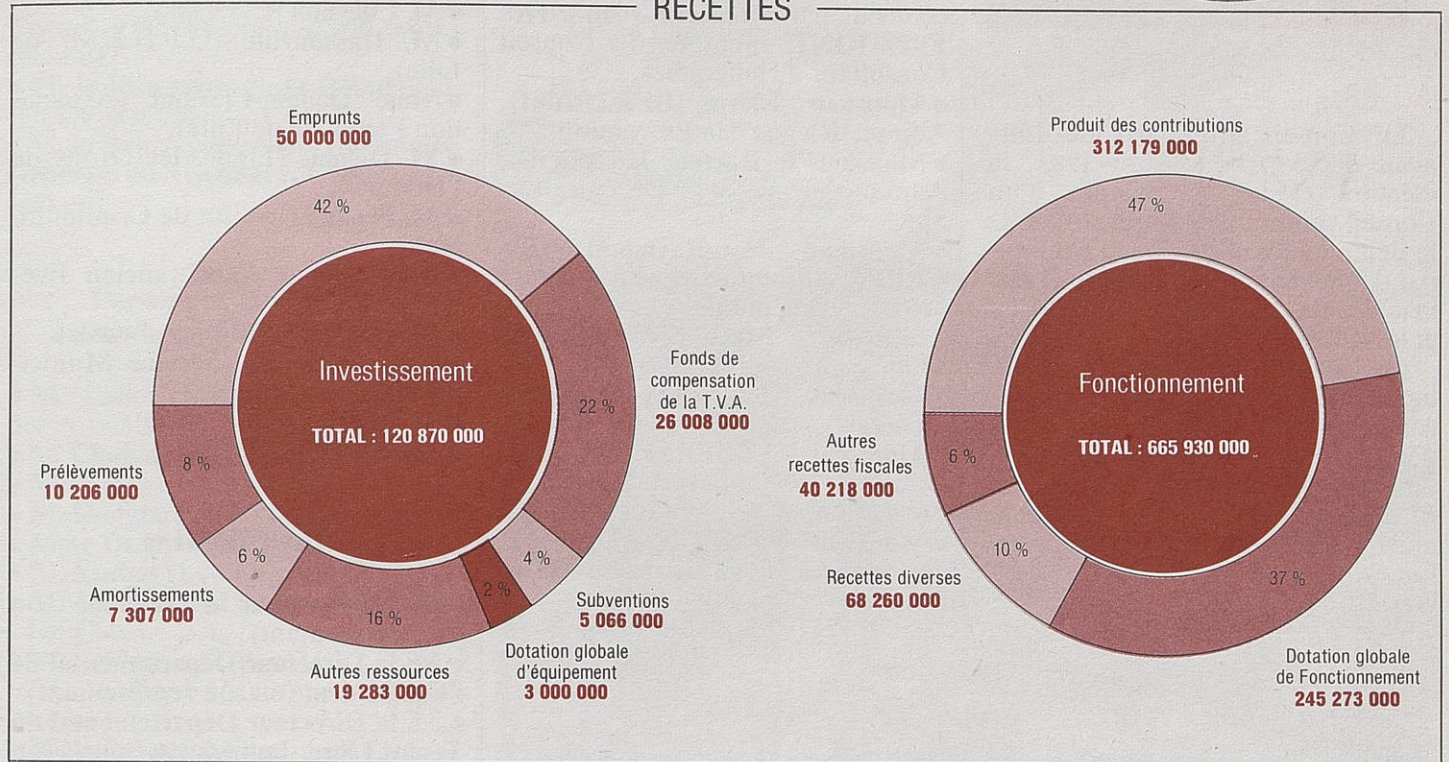
La Région va donc acquérir l'ensemble de l'îlot, constitué par les rues de Valmy, Jeanne-d'Arc, Jean-Bart et la place Philippe-Lebon. L'acquisition se fera en plusieurs tranches. L'avantage de cette opération : la centralisation des services dispersés.



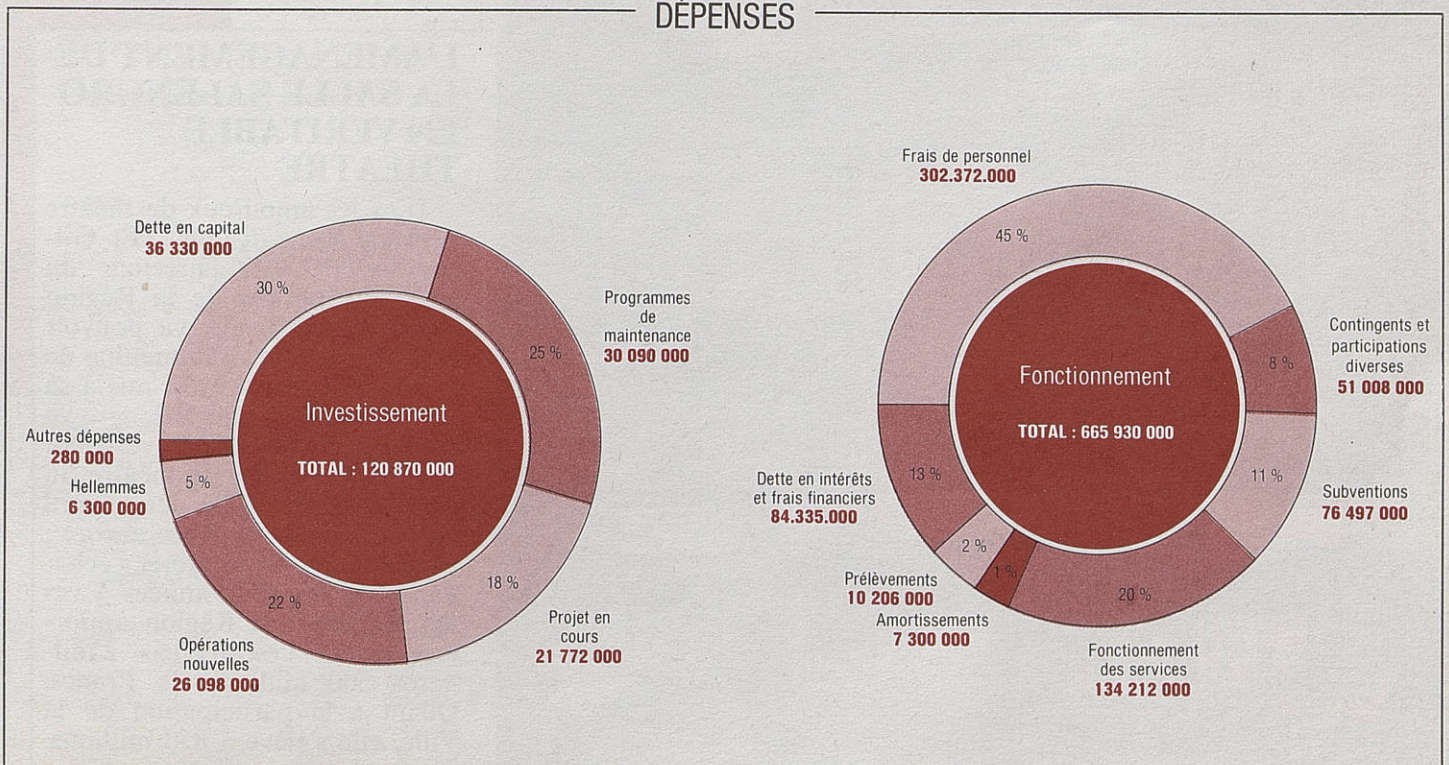
## VILLE DE LILLE Budget primitif 1984



### RECETTES



### DÉPENSES



## LA CREATION D'UN CONSEIL COMMUNAL DE PREVENTION

Le Conseil Municipal de Lille avait décidé, en octobre 1983, la création et la composition d'un Conseil communal de prévention de la délinquance. Ce Conseil communal de prévention est avant tout une instance de concertation entre l'Etat et la Ville.

Ce Conseil, qui attend les résultats d'une étude sur le problème local de la prévention à Lille, a été désigné. Le nombre de représentants de la Ville a été fixé à neuf. A ceux-ci, s'ajoutent des représentants de l'Etat, des « personnes qualifiées » et des conseillers de sensibilités diverses.

### Pour la Ville de Lille :

- Monsieur le Maire, exerçant la Présidence, ou son représentant,
- Monsieur le Maire délégué de la Commune Associée d'Hellemmes, qui sera représenté en cas d'empêchement par Monsieur Jean-Pierre FROMONT, membre du Conseil Consultatif d'Hellemmes,
- Monsieur Pierre BERTRAND, Adjoint délégué à la Prévention,
- Monsieur le Recteur DEBEYRE, Adjoint délégué à la Décentralisation,
- Monsieur Jean-Raymond DEGREVE, Adjoint délégué à la Santé et à l'Hygiène publique,
- Monsieur PILATE, Conseiller Municipal,
- Monsieur AUFRAY, Secrétaire Général,
- Monsieur VANDERSCHULDEN, Directeur de la Sécurité et de la Prévention,
- Monsieur LEBRUN, Directeur des services de la Jeunesse et de l'Animation.

### Personnes qualifiées, nommées au titre de la Ville de Lille :

- M. Allard (A.L.E.P.P.A.).
- M. Autes (Clubs de Prévention).
- M. Cheymol (C.S.C.V.).
- M. Dassonville (O.P.H.L.M. de Lille).
- Mme Daudin-Clavaud (Association Familiale de Lille).
- M. Delmas (Ligue des Droits de l'Homme).
- M. Fenaux (Institut de Criminologie).
- Monseigneur Gand (ancien Evêque de Lille).
- M. Godeffroy (Mission Locale).
- Mme Personne (Service Municipal de la Médiation).
- M. Rodrigo (Journaliste).
- Maître Tillie (S.A.F.).

### Pour l'Etat :

- M. l'Inspecteur d'Académie (ou son représentant).
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement (ou son représentant).
- M. le Directeur Départemental du Temps Libre, Jeunesse et Sports (ou son représentant).
- M. le Directeur du Service d'Édu-



## L'AMENAGEMENT DE LA SALLE SALENGRO EN VERITABLE THEATRE

Tous les amoureux de théâtre peuvent être satisfaits... Et Gildas BOURDET, Directeur du Théâtre National de la Région Nord Pas-de-Calais, va pouvoir réaliser son rêve : l'immeuble de la « Grand Garde » est mis à sa disposition et la salle Salengro va enfin se transformer en véritable théâtre. Une salle de théâtre au cœur de Lille ! Cela demandera un petit peu de patience encore : la réalisation de ce projet s'échelonne sur les deux années à venir. L'Etat et la Région apportent « dans l'escarcelle » 2 milliards 500 millions de Francs. Quant à la participation de la Ville, elle s'élève à 850 millions. Théâtre, quand tu nous tiens...

cation Surveillée (ou son représentant).

- M. le Directeur Départemental des Polices Urbaines.
- M. le Directeur des Affaires Culturelles (ou son représentant).
- M. le Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi (ou son représentant).
- M. le Procureur de la République (ou son représentant).
- M. le Représentant de l'Assemblée Générale du Tribunal (ou son représentant).

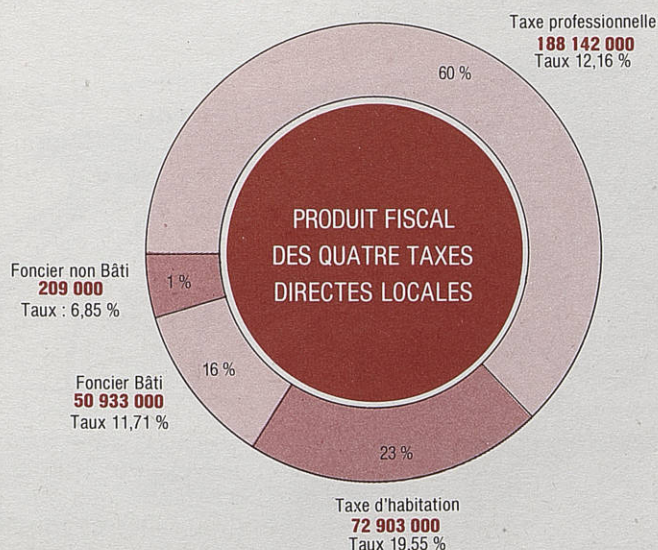
### Personnes qualifiées, nommées par M. le Préfet :

- M. Caille (Bâtonnier de l'Ordre des Avocats).
- M. Chaigneau (C.A.F.).
- Mme Dimey (« Aide »).
- M. Dooghe (Clubs de Prévention).
- Mme Drapier (GEDAL).
- M. Korbas (Léo Lagrange).
- M. le Docteur Lavoine (Médecin-Chef Loos).
- M. le Marois (Espace).
- M. Maillard (Maison du Maire André).
- M. le Pasteur Millet.
- M. Thierry (Point Jeunes).
- M. Tricart (Ominor).



## VILLE DE LILLE

### Budget primitif 1984



#### DEPENSES

120 870 000

665 930 000

786 800 000

#### RECETTES

120 870 000

665 930 000

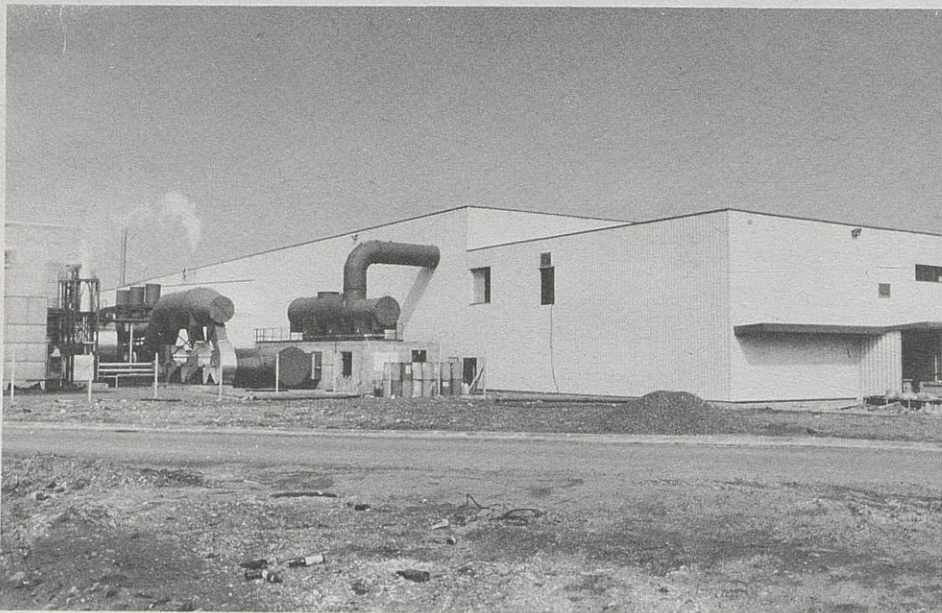
786 800 000

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

TOTAUX

# BUDGET DE LA COMMUNE

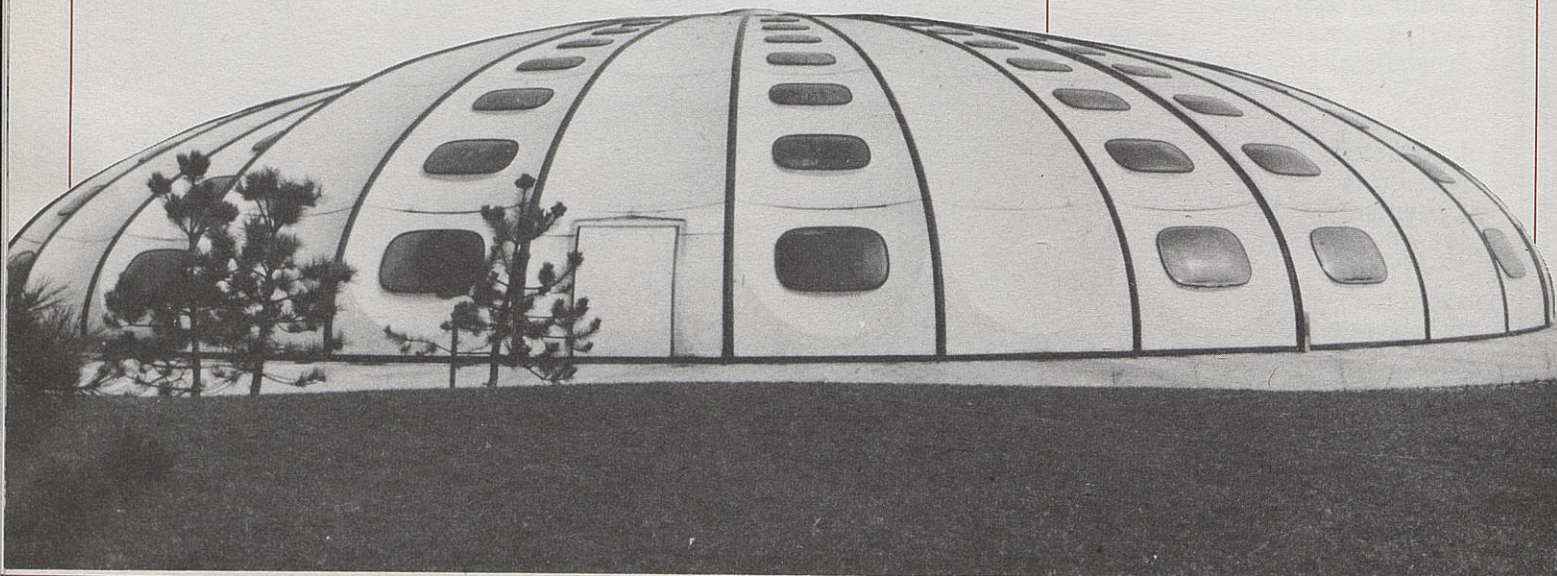


## « Plus que jamais, l'union fait la force »

**L**e vote du budget de la commune associée d'Hellemmes vérifie parfaitement l'adage selon lequel l'union fait la force ». Visiblement, Bernard DEROSIER se montre satisfait des décisions prises pour l'année 1984, et exprime sa conviction absolue que « la coopération intercommunale, telle que la loi de 1971 modifiée en 1982 la précise, est bien une réponse efficace à la crise ».

En effet, sans cette association, jamais Hellemmes n'aurait pu bénéficier d'une réfection complète de son éclairage public (8,2 millions de francs sur 5 exercices), ce qui a des conséquences heureuses sur la sécurité de la Métropole.

Jamais Hellemmes n'aurait pu aussi vite construire sa piscine et son complexe sportif, réhabiliter les 400 logements de la Chapelle d'Elocques, réaliser l'opération qui a permis l'implantation de l'imprimerie Jean Didier... la liste est longue des réalisations déjà accomplies. Elle se poursuivra avec l'accomplissement d'autres projets, grâce au budget d'investissement dont le montant est de 6,3 millions de francs pour les trois années du plan pluri-annuel d'investissement (P.P.I.). Le Maire-Délégué





# ASSOCIEE D'HELLEMMES

cite la crèche de 60 lits située rue Faidherbe, dont les travaux commenceront cette année ; un centre socio-culturel, l'aménagement des locaux du Centre d'information et d'orientation (anciennement meubles Sylvain) en attendant une construction neuve, un centre de P.M.I. mieux adapté que celui installé dans l'ancienne école Carnot.

Satisfaction pour le budget d'investissement, dix fois supérieur à celui que la commune pouvait supporter dix ans plus tôt, et satisfaction également pour le budget de fonctionnement, (6 589 685 F) qui a progressé considérablement pour se situer à la hauteur des besoins créés par l'investissement.

*« Grâce à l'association, commente Bernard DEROSIER certains secteurs ont pu être renforcés, en particulier l'animation socio-culturelle, l'information, et l'action sociale qui progresse de 10 % en 1984. »*

*« Au total, résume-t-il, ce que nous faisons est possible grâce à l'apport de Lille dont la richesse globale est supérieure à celle des Hellemmois : notre population représente 10 % du total et notre potentiel fiscal tourne autour de 5 % depuis 1978. »*

Une démonstration, par les chiffres, de la solidarité intercommunale. Au cours de la réunion du Conseil communal du lundi 12 mars, les élus de l'opposition ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils ont décidé, après avoir marqué leur désaccord sur la fiscalité, de choisir l'abstention.

## UN CONSEIL LOCAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Au cours de la séance du 12 mars, après la présentation d'un rapport de M. Jean-Pierre FROMONT, Adjoint au Maire, les élus hellemmois ont décidé la création d'un « conseil local de prévention de la Délinquance », dont le rôle sera de mener un travail d'information auprès de la population, et de coordonner les efforts fournis par les élus, les administrations et les associations. Ce Conseil local de prévention comprendra des élus et des personnes qualifiées.

En voici la composition :

Pour les élus : le maire délégué ou son représentant (M. FROMONT qui représente déjà M. DEROSIER au conseil de prévention de Lille) ; M. J.-R.

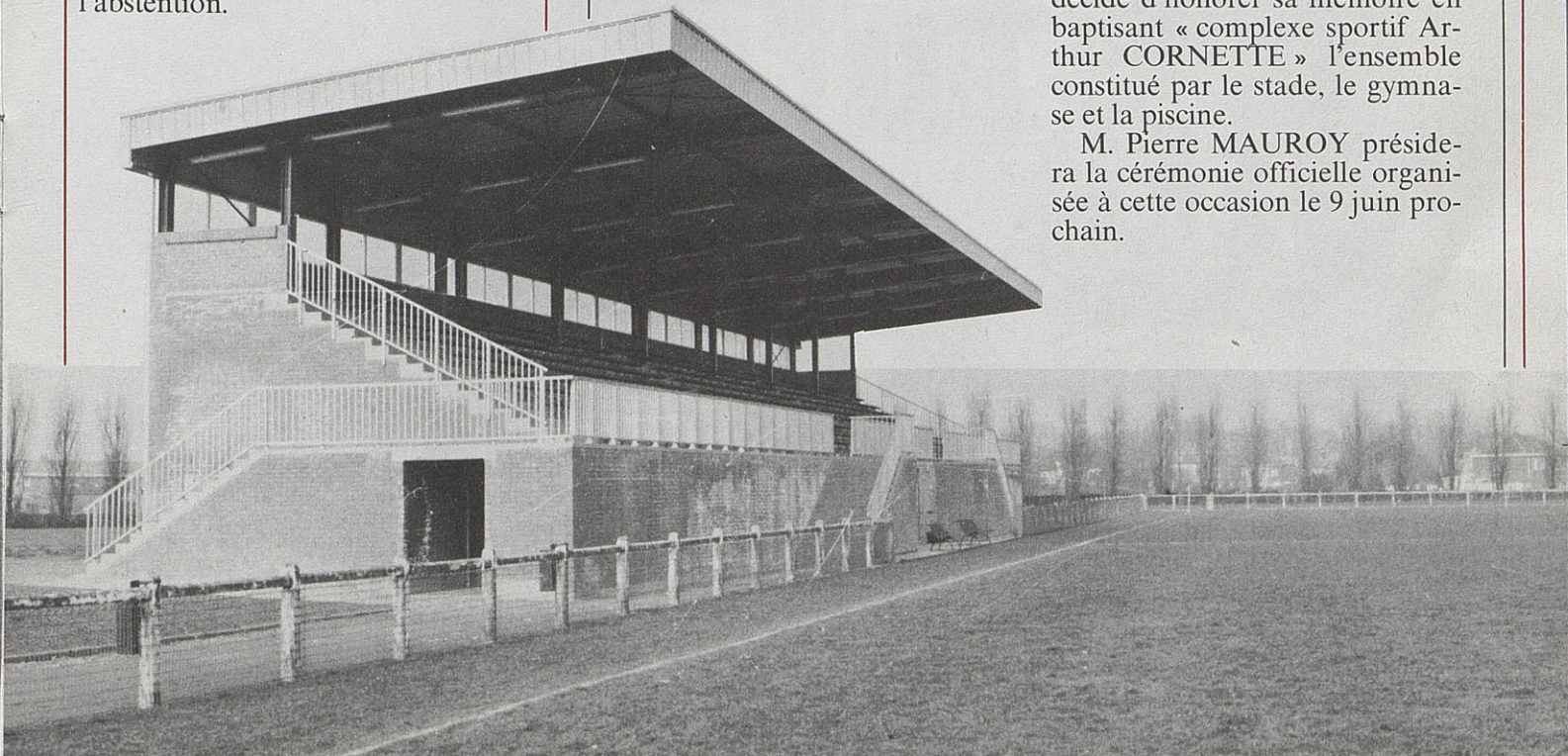
DEGREVE, adjoint, membre du conseil de Lille ; Mme COUPIN, adjoint à la culture ; M. SALLE, adjoint à l'animation ; M. GUYNOT, conseiller délégué au commerce ; Mme COCU, conseiller communal.

Pour les personnes qualifiées : Mme LEMELLE, principal du collège ou son représentant (le directeur de la S.E.S.), M. DOUTRELIGNE, inspecteur principal de la police ; M. DENAISON, éducateur DDASS, M. DAVEAU, animateur, M. MELCHERS, le curé de l'église Saint-Denis, Mme DELOBEL (association des Eclaireurs) ; Mme LOUF (association les Abeilles), M. BLEUZET (association des locataires de l'Epine).

## COMPLEXE SPORTIF ARTHUR CORNETTE

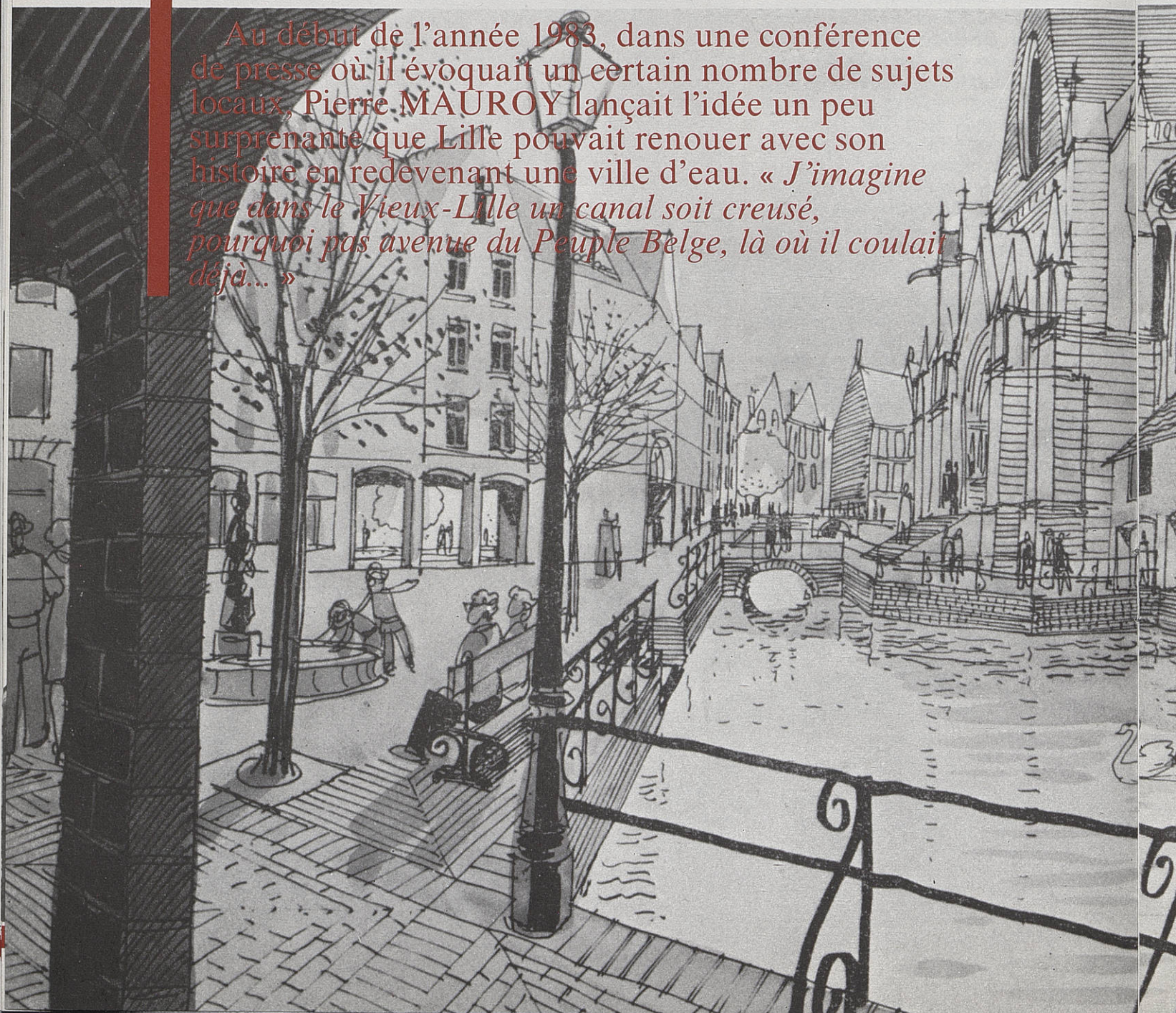
Un hommage a été rendu à la mémoire de M. Arthur CORNETTE, qui fut Maire de la Commune d'Hellemmes pendant 36 ans. Le Conseil Communal a décidé d'honorer sa mémoire en baptisant « complexe sportif Arthur CORNETTE » l'ensemble constitué par le stade, le gymnase et la piscine.

M. Pierre MAUROY présidera la cérémonie officielle organisée à cette occasion le 9 juin prochain.



## L'AMÉNAGEMENT DE LA TREILLE : QUAND LILLE RETROUVE SES CANAUX...

Au début de l'année 1983, dans une conférence de presse où il évoquait un certain nombre de sujets locaux, Pierre MAUROY lançait l'idée un peu surprenante que Lille pouvait renouer avec son histoire en redevenant une ville d'eau. « *J'imagine que dans le Vieux-Lille un canal soit creusé, pourquoi pas avenue du Peuple Belge, là où il coulait déjà...* »



**R**êverie ? Peut-être pas, car ce qui avait pu faire sourire à l'époque se concrétisait quelques mois plus tard avec le projet d'aménagement de l'îlot de la Treille : un projet qui prévoit notamment de faire couler un canal autour de la Cathédrale.

Cette idée, proposée par l'architecte Pattou, est le résultat d'un concours d'urbanisme destiné à réaménager complètement l'environnement de la cathédrale dont la construction, commencée en 1856, n'a jamais été achevée.

Le concours a été lancé par la Ville de Lille en avril 1983, l'organisation en ayant été confiée à la So-



ciété Anonyme d'Economie Mixte de Rénovation et de Restauration du Secteur Sauvegardé de Lille (SORELI). Les dix équipes d'architectes, qui pouvaient concourir avaient un délai d'un mois pour établir leurs propositions. Celles-ci étaient examinées par un comité technique présidé par M. Gérard THIEFFRY, Adjoint au Maire, afin de préparer les délibérations du jury.

A l'issue de sa troisième réunion, le 8 novembre 1983, le jury choisissait à une large majorité le projet de l'équipe Pattou.

## La Cathédrale remise en situation

Outre la recréation de canaux déjà évoquée, le projet Pattou prévoit la construction d'environ 180 logements sociaux et privés, en location ou en accession, ce qui permettra d'accueillir environ 700 nouveaux habitants dans le quartier.

Elément central, la cathédrale de la Treille est remise en situation. Elle se trouve au confluent de plusieurs cheminements piétonniers venant de la Place Louise de Bettignies, de la rue Esquermoise et de la Place aux Oignons ainsi que de la Grand-Place. Elle pourra enfin trouver la vocation de rassemblement qu'elle n'a jamais eue. Ceci implique que la « percée de la Treille » en souterrain, dont il avait été

question par le passé, est définitivement abandonnée, la possibilité du passage d'une voie au sol étant cependant préservée.

Le problème du maintien de la centrale des œuvres est posé par ce projet qui prévoit de remplacer l'existant par la reconstruction de bureaux, dans de petites maisons blotties au pied de la Cathédrale.

## Un exemple de concertation

La manière dont la Ville de Lille mène cette opération est un exemple de sa volonté de concertation : avant de lancer le concours, l'évêché a été consulté ainsi que l'association « Renaissance du Lille Ancien » et toutes les organisations professionnelles d'architectes. Concertation encore au niveau de la composition du jury. Concertation enfin au niveau du quartier avec la présentation des projets au conseil de quartier, et l'exposition ouverte pendant trois semaines en novembre à la Bibliothèque du Vieux-Lille. Plus de 1 000 personnes sont venues la visiter et ont eu la possibilité de faire part de leurs observations sur un registre ouvert à cet effet.

Une nouvelle exposition sera organisée à l'hôtel de ville de Lille du 15 au 30 mai prochain.



## Le calendrier des opérations

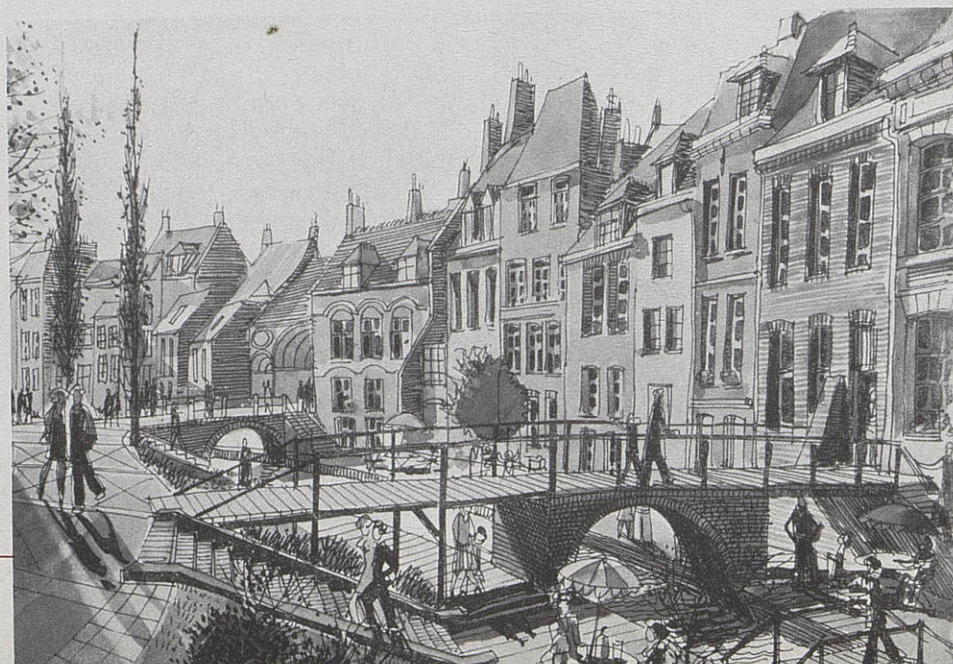
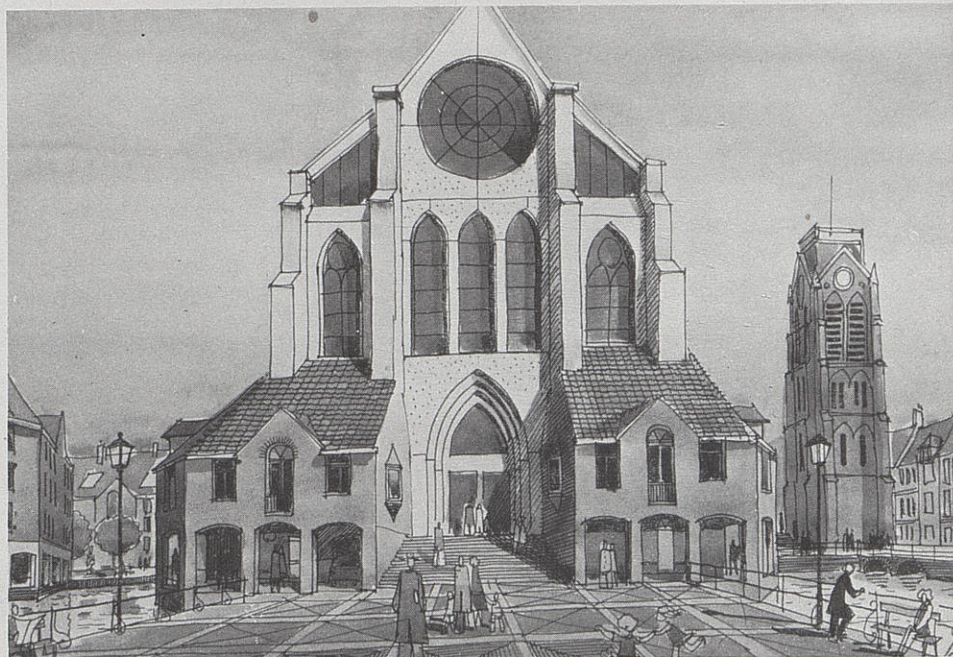
Il est évident qu'un projet aussi ambitieux ne sera réalisé que progressivement. Techniquement, des travaux pourraient commencer en 1985, d'abord sur les logements prévus. L'opération devrait s'étaler sur 5 à 10 ans.

Les étapes après le concours seraient les suivantes :

- obtenir la décision définitive du Conseil Municipal ;
- régler les problèmes administratifs ;
- maîtriser les sols et en particulier négocier avec le diocèse ;
- construire un parking public pour remplacer le stationnement actuellement en surface.

Toutes les aquarelles de Jean Pattou nous donnent un avant-goût de la future ambiance du quartier de la Treille, mais elles ne représentent pas forcément l'architecture définitive.

Page 13 : cette maquette, concernant l'aménagement de la Treille, a été réalisée par l'architecte Jean Pattou.





## Le jury du concours

Voici la composition du jury qui a choisi le projet lauréat parmi les dix projets qui lui ont été proposés.

### PRÉSIDENT

Le Maire de la Ville de Lille représenté par **M. FRISON**, Premier Adjoint.

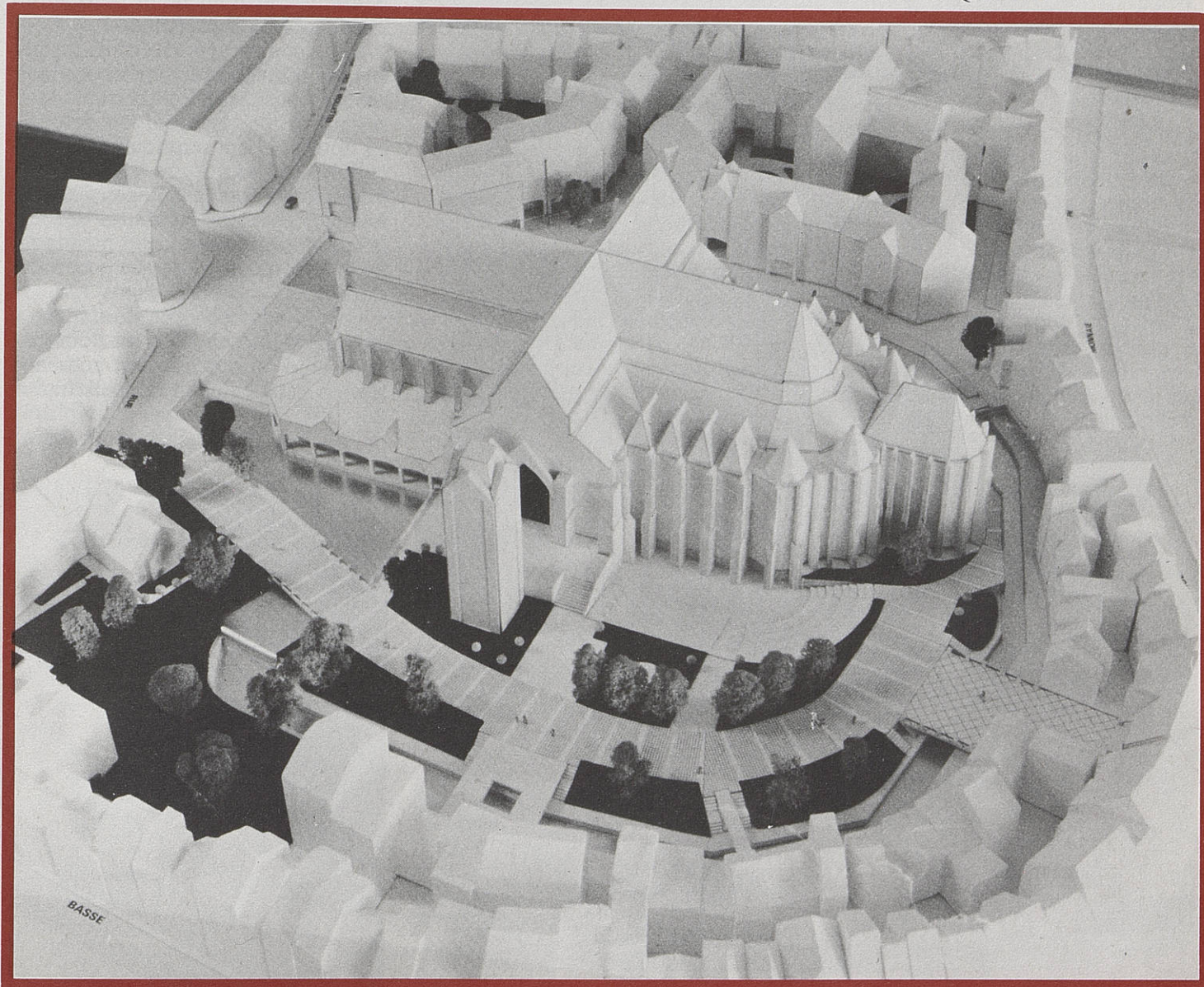
### ELUS

**MM. DASSONVILLE**, Ad-

joint au Maire, **THIEFFRY**, Adjoint au Maire, **BERTRAND**, Adjoint au Maire, **BURIE**, Conseiller Municipal Délégué, **CACHEUX**, Conseiller Municipal Délégué, **Mme PETIT**, Conseiller Municipal.

### PERSONNALITÉS

**M. GLEVAREC**, Architecte des Bâtiments de France ; **Mme GERARD**, Présidente de l'Association Renaissance du Lille Ancien ; **MM. BOISSE**, Conservateur des Monuments Historiques ; **GHOUZI**, Représentant la S.F.U. ; l'Abbé **DALE**, représentant Monseigneur l'Evêque et **CAMELOT**, Membre du Conseil de Quartier.



## L'ILOT ST-ETIENNE, L'ILOT COQUEREZ ET LES ATELIERS SAINTE CATHERINE

Chargée par la Ville de Lille d'instruire la consultation de constructeurs pour l'aménagement de la Z.A.C. de la Treille, la SORELI s'est également penchée sur l'étude d'autres opérations prévues dans la ville : l'ancien cinéma Ritz, l'ilôt Coquerez, les ateliers Sainte-Catherine, etc...

**A**u beau milieu de l'été 1981, une explosion d'origine criminelle détruisait le cinéma Ritz situé en plein cœur de la ville. Depuis, un imbroglio juridique avait empêché que le réaménagement de cet espace soit effectué rapidement. Ces problèmes étant réglés, la SORELI a eu pour tâche d'acheter le terrain, de se rendre maître des sols de « l'ilôt St-Etienne », et d'en assurer la viabilisation après les fouilles archéologiques qui se sont achevées l'hiver dernier.

Elle a établi un cahier des charges architecturales, qui permet aujourd'hui de dessiner le contour d'un projet, dont l'objectif n'est pas seulement de combler le trou de l'ancien cinéma, mais de construire en faisant participer les immeubles riverains, et en réaménageant les espaces publics.

La volonté exprimée par la municipalité lilloise de construire du logement social en centre-ville permettra de proposer une trentaine d'appartements en accession à la propriété. Cette opération est ren-

due possible par la création sur trois niveaux d'une galerie commerciale, comportant une quarantaine de boutiques, et d'un hôtel deux étoiles, de quarante chambres.

Les commerçants riverains installés notamment rue Lepelletier, auront la possibilité d'agrandir leur commerce ou de louer en priorité les boutiques qui seront créées.

Il est également prévu de faciliter la réhabilitation des étages des immeubles riverains en créant des accès directs aux étages, indépendamment des rez-de-chaussée commerciaux.

Enfin, il est proposé d'intégrer à ce programme un hôtel en démolissant celui qui se trouve actuellement à l'angle des rue Lepelletier et du Curé Saint-Etienne. L'emplacement ainsi dégagé serait aménagé



en placette, à côté de laquelle une deuxième voûte serait construite pour faire le pendant de celle qui s'ouvre sur la Grand-Place, à l'autre extrémité de la rue des Débris Saint-Etienne.

La galerie marchande pourrait être ouverte en début 1986, ces logements n'étant disponibles qu'un peu plus tard.

## Réhabilitation, insertion d'activité économique

Deux autres exemples d'intervention de la SORELI sur la Ville de Lille : L'îlot Coquerez, et les ateliers Sainte-Catherine.

Dans le premier cas, il s'agit de réhabiliter ou de reconstruire un certain nombre d'habitations (dont beaucoup appartiennent à la ville) qui se situent entre les rues Coquerez, des Vieux-Murs, des Trois-Mollettes, et en particulier dans la cour Carnin. Une trentaine de logements sont concernés par une opération actuellement à l'étude, qui pourrait revivifier ce quartier.

Pour les ateliers Sainte-Catheri-

ne, cette opération vise à installer dans deux bâtiments contigus d'une part, une entreprise employant 300 personnes logée actuellement devant le Parvis de la Treille (et concernée par le projet d'aménagement de ce secteur), et d'autre part,

de louer différentes surfaces consacrées à des activités artisanales. Dans cet immeuble s'installerait également un centre de formation aux technologies nouvelles, réservé aux jeunes chômeurs non qualifiés résidant dans ce quartier.

## LA SORELI :

La Société Anonyme d'Economie Mixte de Rénovation et de Restauration du Secteur Sauvegardé de Lille (S.O.R.E.L.I.) a été créée en 1981, pour compléter les outils d'interventions déjà mis en place pour la rénovation du Vieux-Lille depuis 1976. Cette société, installée dans les locaux de la mairie de quartier du Vieux Lille, Place Louise de Bettignies, a vu ses compétences s'étendre à l'ensemble du territoire communal en juin 1983, quand la Ville de Lille en a manifesté le souhait.

## Pour animer, coordonner, entreprendre, intervenir et mobiliser...

Cet organisme, dont la Ville de Lille garde la maîtrise, est associé à d'autres partenaires comme la Communauté Urbaine de Lille, des partenaires financiers, techniques et sociaux, des intervenants dans le logement, des organismes financiers, des représentants du secteur privé comme la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Chambre Syndicale des Bâtiments des Travaux Publics, ainsi que l'association « Renaissance du Lille Ancien ».

Le Conseil d'Administration est composé de douze membres. Il est présidé par M. Marceau FRISON, Premier Adjoint au Maire de Lille.

Le Directeur de la S.O.R.E.L.I. est M. Pierre BOULIER, et M. Régis CAILLAU, Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Lille,

en est le Délégué Général.

Comme le peuvent les sociétés d'économie mixte, la S.O.R.E.L.I. intervient dans les domaines de l'aménagement, du logement, du commerce, des activités industrielles et artisanales, des espaces et équipements publics, de l'animation sociale.

Ses moyens d'actions sont, entre autres, d'acquérir des terrains ou des immeubles, d'en assurer la restauration et la revente, de proposer une aide technique, administrative, juridique, sociale ou financière, etc...

La spécificité de la S.O.R.E.L.I. tient donc à sa capacité à animer, coordonner, entreprendre, intervenir dans des domaines variés et mobiliser les moyens divers des organismes existants.





# Lille amie

## INAUGURATION DE LA PLACE PIERRE-MENDÈS FRANCE LE DIMANCHE 8 AVRIL

La place, où est implanté le Palais des Congrès, va être baptisée. En effet, elle portera à partir du dimanche 8 avril, jour de son inauguration par M. Pierre MAUROY, le nom prestigieux de place Pierre-Mendès France.



## L'I.L.E.P. A VOTRE SERVICE

L'institut lillois d'éducation permanente, que la ville de Lille a fondé en 1974, fête-t-elle bientôt ses dix années d'existence.

En 1984, il ne propose pas moins de 80 stages dans neuf domaines différents, de la Formation Générale à la Vie Pratique, et constitue un éventail très varié, susceptible de répondre aux demandes qui lui sont adressées.

Pour la prochaine période, diverses actions ont été programmées. Nous les rappelons ici brièvement :

- **L'expression écrite et orale :**  
Du 17 avril au 26 juin — le mardi.
- **Secrétariat :**  
Du 27 avril au 29 juin — le vendredi.
- **Entraînement sténographie :**  
Du 9 mai au 29 juin — les lundi et mercredi après-midi.
- **La mécanique auto :**  
Du 3 mai au 21 juin — le jeudi.

- **Perfectionnement couture :**

A partir du 23 avril.

- **Préparation à la retraite :**

Du 14 mai au 25 juin.

- **Médecine et vie quotidienne :**

Du 1<sup>er</sup> au 29 juin.

- **Pratique de l'informatique :**

Du 24 avril au 10 juillet.

- **Bureautique et traitement de texte :**

Plusieurs sessions sont prévues en mai, juin et juillet.

- **Peinture, sculpture et architecture :**

Les 17 et 24 mai.

- **Peinture contemporaine :**

Les 14 et 28 mai.

- **La composition florale :**

Les 5 mai et 16 juin.

... D'autres thèmes sont également retenus pour la période d'été (juillet), notamment la photographie, l'animation des associations, l'orthographe, la dactylographie.

Pour tous renseignements, contacter I.L.E.P. — B.P. 1194 — 59013 Lille Cedex. Tél. 52.11.54.

Sur simple demande, toute précision sur chaque session sera apportée.

## DE NOMBREUX LOGEMENTS H.L.M. RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION A WAZEMMES

1984 est une bonne année pour Wazemmes. Si vous cherchez un appartement, c'est le moment.

Rues Eylau-Arcole, ce sont trente logements qui viennent d'être réalisés, et qui sont actuellement en cours d'attribution. Rues Manuel-Fontenelle, douze logements seront livrés au cours de ce printemps.

Une grosse réalisation, rue

d'Iéna ! L'achèvement des travaux est prévu à l'automne 84. Et quatre-vingt logements s'élèveront à cet emplacement.

« Le petit dernier » : un chantier de trente appartements vient de démarrer rue de Bailleul.

■ Notre photo : rue Manuel, des matériaux provenant de la démolition d'anciens immeubles, ont été réutilisés.





## POUR FÊTER L'ÉTÉ, FLEURISSEZ VOS BALCONS !

La Société d'Horticulture du Nord et l'Administration Municipale organisent sur Lille-Hellemmes un concours de balcons et de façades fleuris.

Pour participer à ce concours, il suffit d'orner au moins une fenêtre de votre logement et d'entretenir ses garnitures durant la période du 15 juin au 15 septembre.

Ce concours s'organise en deux temps :

- Tout d'abord au niveau des quartiers : afin de créer une certaine émulation, il a été décidé de décerner un premier prix pour chaque quartier. Le jury sera composé : du secrétaire de la mairie de quartier, d'un agent de maîtrise des espaces verts, d'un membre de la société d'horticulture et de délégués du conseil de quartier.

- Ensuite, les cinq premiers lauréats de chaque quartier feront l'objet d'une seconde sélection, au niveau de la Ville cette fois. Les récompenses seront attribuées par la société d'Horticulture et la municipalité.

Les inscriptions, gratuites, devront parvenir avant le 15 juin au secrétariat de votre mairie de quartier ou à la Société d'Horticulture du Nord, Palais Rameau, 39, bd Vauban à Lille.

A partir du 1<sup>er</sup> mai, chaque mairie de quartier vous fournira tous les renseignements complémentaires.

Alors, place à l'imagination.

## UNE VOLONTÉ POLITIQUE : LA MISE EN PLACE DE CONTRATS D'OBJECTIFS

Dans le domaine social, nombre d'actions et initiatives sont prises par les associations. La Ville accordait, jusqu'à maintenant, des subventions aux associations de façon globale. Il apparaît opportun de substituer au financement global, des interventions financières, sur la base d'objectifs précis, déterminés à partir de priorités :

- la coordination des intervenants sociaux,
- la décentralisation au niveau des quartiers.

Les associations, qui sou-

haitent s'inscrire dans ce schéma, négocient désormais avec la ville un type d'intervention. Cette négociation aboutit à la définition d'un contrat d'objectifs.

Comme l'a démontré le Premier Carrefour Lillois de l'Action Sociale, réuni en novembre dernier, l'action sociale à Lille est appelée à un développement encore mieux coordonné. Désormais, déclarait M. Bernard ROMAN, Adjoint au Maire, Délégué à l'Action Sociale, les associations et organismes seront

conjointement associés aux objectifs poursuivis. C'est dans ce cadre que le problème de l'accueil des personnes sans domicile fixe a été abordé.

En ce sens, l'objectif visé à court terme était l'hébergement pour l'hiver 83-84 ; d'où la signature d'un contrat entre la Ville de Lille et les établissements publics communaux (le Bureau d'Aide Sociale et le Crédit Municipal), l'Armée du Salut et la Croix Rouge (notre photo).



## APRÈS CINQ MOIS DE TRAVAUX, LA PISCINE OLYMPIQUE MARX DORMOY RÉOUVRE SES PORTES : UN BEL EXEMPLE DE L'APPLICATION DES TECHNIQUES DERNIER CRI POUR CHASSER LE GASPI

Réaliser des économies d'énergie est l'un des objectifs que la Ville de Lille entend atteindre dans les plus brefs délais, en appliquant aux bâtiments communaux les diverses techniques mises au point depuis le premier choc pétrolier de 1973.

Aussi, à vos maillots ! Les utilisateurs de la piscine, pri-

vés de leur sport favori depuis cinq mois, peuvent être satisfaits : des travaux impressionnants y ont été réalisés. Pendant huit mille cinq cent heures de travail, des entreprises locales ont chassé le gaspi afin d'effectuer des économies. Il en coûte 4,4 millions de francs, dont une subvention de 30 % accordée par l'Agence

Française pour la Maîtrise de l'Énergie.

L'économie annuelle sera d'un million de francs sur le chauffage (cela signifie que l'investissement sera amorti en quatre ou cinq ans), grâce à l'implantation d'une pompe à chaleur de déshumidification, qui récupère les calories sur l'air extrait des vestiaires.

Des travaux d'étanchéité, de peinture, d'électricité ont été effectués. Les douches ont été modifiées. Signalons également qu'un accès pour handicapés a été réalisé. Et aussi, l'eau de javel va remplacer le « brome », afin d'épargner les yeux des nageurs et nageuses.





## LES TERRAINS D'HÉBERGEMENT DES GENS DU VOYAGE

La ville de Lille a engagé d'importantes actions, afin de résoudre le problème de l'accueil des gens du voyage sur le territoire communal. Elle a réalisé notamment une infrastructure, susceptible de répondre au mieux aux besoins des nomades, tout en sauvegardant les intérêts légitimes des riverains.

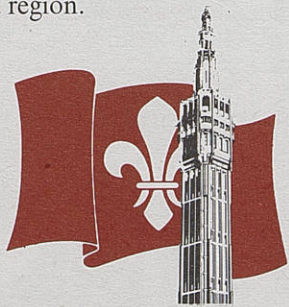
En avril 1983, a été inauguré un terrain d'accueil, situé rue de Bavai, dont la conception et la réalisation entendent lui conférer une valeur de modèle pour les futurs équipements.

D'autre part, l'aire de stationnement existant actuellement au lieu-dit « Le Château Rouge », située sur le territoire de Saint-André, fera l'objet d'une profonde rénovation, dans le même esprit que celui qui a présidé à

la conception du terrain rue de Bavai.

Afin de traduire juridiquement cette politique en faveur de l'accueil des nomades, il est apparu opportun d'intégrer dans le domaine public communal ces deux équipements.

La ville respectera son engagement de se limiter à ces deux terrains. A la C.U.D.L. désormais, on travaille à une chaîne de terrains dans toute la région.



## L'AMÉNAGEMENT D'UNE BASE NAUTIQUE PONT DE CANTELEU

Aménager les berges de la Deûle afin de développer la navigation de plaisance dans la Région Nord-Pas-de-Calais !

Il s'agit de mettre en place à Lille, au pont de Canteleu, les moyens d'un développement spontané du tourisme fluvial régional. En effet, notre réseau navigable présente un potentiel touristique considérable. Il est au carrefour des routes fluviales parmi les plus fréquentées. Durant la période estivale, de nombreux touristes belges et hollandais, amateurs de randonnées fluviales, ne trouvent pas sur place de structures d'accueil adaptées. Aussi, ce relais nautique représentera un équipement de moyenne importance, où les plai-

sanciers pourront stationner plusieurs jours et s'avitailier. Une rampe de mise à l'eau est prévue, ainsi que des appointements de bois destinés à leur stationnement. A cela s'ajoutera un club-house. Le long des berges, des cheminements piétonniers relieront l'ensemble des installations : club de canoë-kayack, piscine olympique Marx Dormoy...

L'eau, outil pédagogique ! Au programme : une base de jeunesse, installée au carrefour de l'ancienne et la nouvelle Deûle, afin d'initier les jeunes durant l'été, aux activités nautiques. Cela entrerait dans le cadre de « Pété à Lille pour ceux qui restent ».

## L'INFORMATISATION DES DONNÉES DANS LES SERVICES DÉCENTRALISÉS D'ACTION SOCIALE

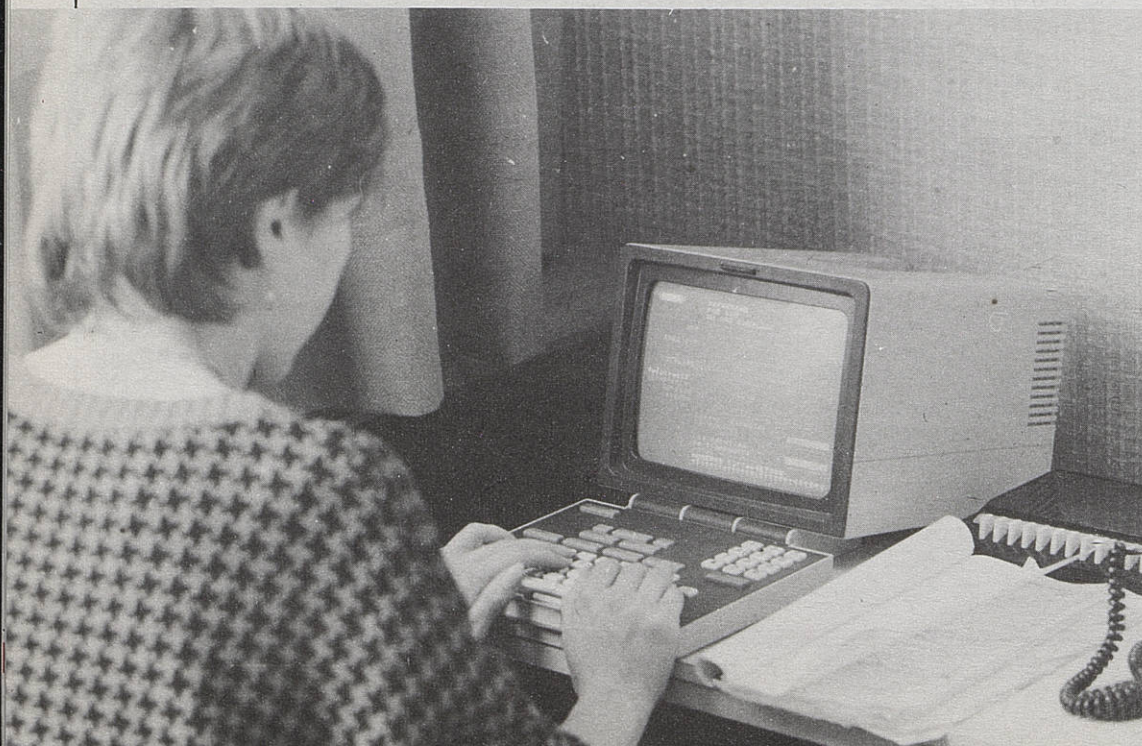
Une première expérience d'introduction de la télématique est actuellement tentée dans le domaine de l'action sociale, afin d'être plus à l'écoute de l'ensemble des

problèmes et de l'évolution des droits sociaux.

En liaison avec la Direction Régionale des Télécommunications, qui met à la disposition de la ville de Lille les moyens matériels d'installation de « Minitel », un programme est en cours d'élaboration. Ce programme a pour ambition de rassembler toutes les informations pratiques, relatives aux différents systèmes de prestations et d'aides sociales, offertes aux Lilloises et Lillois.

Cette banque de données permettra de réduire considérablement le nombre de démarches administratives à effectuer, auprès des divers intervenants comme la Caisse d'Allocations Familiales, le Bureau d'Aide Sociale...

L'objectif fixé est l'installation et la mise en œuvre des « Minitel » dans chaque Mairie de quartier, courant 1984.



**M. PIERRE MAUROY  
A REMIS A MAITRE JEAN LEVY,  
« L'HONNÊTE HOMME »,  
LES INSIGNES DE COMMANDEUR  
DE LA LÉGION D'HONNEUR**



A n'en pas douter, une grande figure lilloise que le bâtonnier LEVY. « *Honnête homme* » : le qualificatif lui sied. N'en a-t-il pas toutes les qualités, de courtoisie, de bon goût, d'esprit, de noblesse de cœur et d'élégance, comme le soulignait M. Pierre MAUROY ?

Le Maire de Lille récompensait ainsi un Lillois de naissance, de cœur et d'âme, qui préside aux destinées de l'Université Populaire depuis

plus de cinquante ans. Tout à la joie de recevoir les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur, « *véritable chevalerie républicaine* », Maître LEVY a annoncé son intention de créer et financer un grand prix culturel de la ville de Lille.

La cérémonie avait lieu le dimanche 18 mars, dans le grand hall de l'hôtel de ville où se trouvait une assistance nombreuse (nos photos).



**ILOT DES TANNEURS :  
ON FOUILLE DU 26 MARS  
AU 13 AVRIL. ET ENSUITE...  
DÉBUT DES GRANDS TRAVAUX**

Le stationnement est interdit îlot des Tanneurs. Rien de surprenant : c'était prévu. Jusqu'au 13 avril, le sol est livré aux archéologues, afin qu'ils puissent y effectuer les sondages préliminaires.

La surface concernée par le projet immobilier de la rue des Tanneurs occupe un îlot d'habitation donnant rue des Tanneurs, rue de Paris, rue

Détournée, rue du Sec-Arembault et passage des Pauvres-Clares. Soit une superficie de plus de 10 000 m<sup>2</sup>. Ce projet prévoit la construction en infrastructure d'un parking de 400 places, de commerces, et de locaux techniques.

Durée prévue des travaux : deux ans.

**UN « SITE  
INFORMATIQUE »  
A HELLEMES**

Depuis le 29 décembre 1983, un « *site informatique* » a été créé à Hellemmes, à l'initiative du Club Léo-Lagrange, des élus et de la région. Il est localisé au Club Léo-Lagrange, 11/13, rue Fénelon (tél. : 04.21.93).

Il doit permettre à tous de découvrir et de connaître ce qui se dissimule derrière tous ces nouveaux mots en « ique » : informatique, télématique, etc...

Le site informatique d'Hellemmes est doté de micro-ordinateurs T07. Déjà, des enfants et des jeunes ont pu s'initier à la programmation pendant les vacances de Noël. Une étroite collaboration avec les établissements scolaires d'Hellemmes permet d'introduire la micro-informatique et ses multiples usages dans les classes, au profit des élèves.

Ce site sera ouvert également à la vie associative. Lors du tournoi de gymnastique de l'Avenir Hellemmois, un programme original élaboré par des bénévoles a permis de classer, selon leur catégorie et résultat, les participants.

Pour permettre à tous de venir comprendre et s'initier, un atelier micro, ouvert chaque semaine aux jeunes et aux adultes, a été créé et est animé par des personnes venant faire partager leurs compétences en ce domaine.

Les séances de l'atelier micro se déroulent le mercredi et le samedi.

Pour tous renseignements : contacter le Club Léo-Lagrange du mardi au samedi, de 14 h à 20 h.

Rappel des horaires :  
jeunes : le mercredi,  
de 14 à 15 h 30  
et de 16 à 17 h 30  
adultes : le mercredi,  
de 18 à 20 h  
le samedi, de 14 à 16 h  
et de 16 h 30 à 18 h 30.

**A VOS  
RAQUETTES !**

Bonne nouvelle pour les tennis-women... et men : l'ouverture, très prochainement, de trois tennis couverts, rue du Mal-Assis !

Les travaux de cette réalisation purement municipale ont débuté il y a un peu plus d'un an. La première tranche est terminée : trois tennis couverts, et un club-house vous attendent, comportant bureaux, sanitaires, vestiaires et salles de réunion.

Pour les spécialistes de la raquette : ces courts sont des courts « classiques » de 18 m sur 36 m, au revêtement synthétique en green-set. L'éclairage est latéral, afin d'éviter les éblouissements...

Une deuxième tranche de travaux est prévue : au programme cette fois, la réalisation de 5 autres courts de tennis couverts et 4 courts de tennis extérieurs. La municipalité a orienté son choix vers un grand complexe sportif, dans ce quartier. La proximité du stade Léo Lagrange, rue de Londres, complète cet ensemble.

**LE DERNIER HOMMAGE RENDU  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE A  
M. ARTHUR CORNETTE ET A M. JEAN-MARIE BRIFFAUT**



« Ils étaient instituteurs, l'un et l'autre. Instituteurs pour leur école, pour la République. Ils avaient un rapport avec le peuple, simple, direct, immédiat », déclarait le Maire de Lille, dans l'allocution prononcée au début du conseil municipal du 17 mars.

A quelques semaines d'intervalle, la mort a emporté « deux anciens collègues, deux hommes actifs et dévoués, qui ont marqué, à leur manière, la vie de notre cité ». Coïncidence du destin, que cette ultime rencontre de deux amis, qui avaient si longtemps cheminé côte à côte.

Jean-Marie BRIFFAUT laissera le souvenir « d'un homme exigeant, dans le meilleur sens du terme, d'un élu dévoué, d'un militant fidèle à ses engagements et fidèle aussi à ses amitiés ».

Arthur CORNETTE était selon le mot d'Augustin LAURENT, « un authentique représentant du peuple ». Ses grandes qualités humaines se traduisaient par un comportement politique, fait d'ouverture d'esprit et de respect des autres dans leurs différences. C'est dans cet esprit qu'il s'était fait l'artisan actif de l'association Lille-Hellemmes.

Militants fidèles et dévoués, Jean-Marie BRIFFAUT et Arthur CORNETTE ont éprouvé la même passion politique, en mettant leurs compétences au service de leur commune d'adoption. « Elus l'un à Lille, l'autre à Hellemmes, ils ont eu la joie, après l'association intervenue en 1976, de se retrouver de nouveau autour de la même table : celle de notre Conseil Municipal » concluait le Maire de Lille.

Notre photo : l'assistance, pendant la cérémonie d'hommage.

# VOS SORTIES LILLOISES

## OPERAS-OPERETTES

- « ENVOYEZ LA MUSIQUE » de Gérard Dustin

Jusqu'au 15 avril. Théâtre Sébastopol.  
Le dynamisme d'Annie CORDY, dans un spectacle considéré comme la première véritable comédie musicale française.

- CIBOULETTE de Haydn.

Les 27, 28 et 29 avril. Opéra.  
Un grand musicien face à l'opérette de tradition française. Une partition fine, spirituelle, pleine de fraîcheur et de gaieté.

- LE RETOUR D'ULYSSE de Monteverdi

Les 12, 13 et 15 mai. Opéra.  
Jean-Claude MALGLOIRE reprend sa livrée de musicien baroque, pour ce deuxième volet très attendu du cycle MONTEVERDI.

## CONCERTS AUDITIONS

- ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

Lundi 16 avril à 20 h 30. Palais des Congrès.  
Mardi 17 avril à 18 h 30. Théâtre Sébastopol.  
BERLIOZ. LISZT. SCHUMANN. SKALKOTTAS.  
Soliste : Pierre VOLONDAT (piano)  
Direction : Alexandre MYRAT.

Lundi 30 avril à 18 h 30. Théâtre Sébastopol.  
Mercredi 2 mai à 20 h 30. Palais des Congrès.

LALO. HUMMEL. DVORAK.  
Soliste : JEAN-Claude MALGLOIRE (hautbois)  
Direction : Jean-Claude CASADESUS.

Lundi 21 mai à 20 h 30. Palais des Congrès.  
Mardi 22 mai à 18 h 30. Théâtre Sébastopol.  
CHOSTAKOVITCH. PROKOVIEV.

Soliste : Fernand IACIU (violon)  
Direction : Rudolph BARSHAI.

- DANS LE CADRE DU 250<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE LILLE :

- ENSEMBLE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Mardi 24 avril à 18 h 30. Auditorium du Conservatoire.

- RECITAL VIOLON-PIANO

Jeudi 3 mai à 20 h 30 : Auditorium du Conservatoire.  
Annette COLLAT : violon  
Jean-Jacques PINCHAUD : piano  
BACH. BRAHMS. BEETHOVEN.

- HOMMAGE A MAURICE DURUFLE

Mercredi 9 mai à 20 h 30. Eglise Saint-Sauveur.  
Trois danses pour orchestre et le Requiem  
Soliste, chœurs et orchestre du Conservatoire.  
Direction : Jean-Marc COCHEREAU.

- RECITAL COR ET PIANO

Mardi 15 mai à 18 h 30.  
Yves TRAMON : cor  
Eric PAUWELS : piano.

- RENCONTRES INTERNATIONALES DES ORCHESTRES DE CONSERVATOIRE DES VILLES JUMELEES AVEC LILLE

Les 24, 25, 26 et 27 mai.

Pour tout renseignement :

C.N.R. : 48, rue Royale Lille. Tél. 74.57.50

## VARIETES

- AU PALAIS DES CONGRES

- FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM sur les phénomènes para-normaux : 14 et 15 avril.

- DES PAILLETES... DES PAILLETES

Grande Revue Brasil Tropical : 17 avril à 21 h.

- DU JAZZ

Kwezy JOHNSON : 21 avril à 21 h.

- LE BALLETT DU NORD

22 mai à 21 h.

- POUR LES AMATEURS DE CLASSIQUE :

Le prestigieux trio PASQUIER : 4 mai à 21 h.

## MARIONNETTES

- LA MARIONNETTE DE TRADITION

Du 14 au 20 mai. Hospice Comtesse.

Avec cette 4<sup>e</sup> semaine, débute l'exposition sur la tradition des marionnettes de Lille et sa région, réalisée par le Musée de l'Hospice Comtesse et le Théâtre Louis-Richard (A.R.M.A.T.)

- « D'ARTAGNAN GOUVERNEUR DE LILLE »

Le célèbre mousquetaire fut effectivement Gouverneur de Lille pour y représenter le pouvoir central. Le caractère gascon est confronté au célèbre lillois, Jacques... et à sa langue. Histoire, duels et allusions cinglantes à l'actualité. Pour adultes et tous publics.

Vendredi 18 mai à 20 h 30.

- « BIJOU ET LES MOUSQUETAIRES DU ROI »

et ● « BIJOU ET LE SECRET DE VALENTIN »  
Le jeune public retrouve son ami dans un spectacle au rythme endiablé.

Mercredi 16 et samedi 19 mai à 15 heures.

## EXPOSITIONS

- « LANGUE ET CULTURE ARABE »

du 20 au 30 avril. Grand Hall de l'Hôtel de Ville.

La civilisation est une « représentation du monde » où les cultures, malgré leurs différences, se complètent. Cette exposition sur la langue arabe et la culture arabo-islamique



## EXPOSITIONS

entre dans le cadre du dialogue des cultures française et arabe, deux des plus grandes cultures mondiales.

### • « L'OREILLE OUBLIEE »

**jusqu'au 17 avril. Grand Hall de l'Hôtel de Ville**  
 Cette exposition sur le bruit a été réalisée à l'initiative du Ministère de l'Environnement, par le Centre de Création industrielle et la Mission à l'Audio-Visuel du Centre Georges POMPIDOU. Elle se compose de trois parties : Les casques – la salle audio-visuelle – le parcours sensible. Alors, chut... Venez voir...

Cette manifestation se propose de faire comprendre les problèmes du bruit, de montrer comment nous nous comportons vis-à-vis du monde sonore qui nous entoure. Notre œil est mieux éduqué que notre oreille. Nous sommes moins sensibles à la dégradation sonore de notre environnement qu'à la protection visuelle du paysage. Les visiteurs devraient donc prendre conscience de leur oreille, l'éduquer.

### • « L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA TREILLE »

**du 15 au 30 mai. Grand Hall de l'Hôtel de Ville.**  
 Les Lillois sont invités à venir prendre connaissance du projet de l'équipe lauréate : celle de Jean PATTOU, et admirer les superbes aquarelles de l'architecte illustrant cet ambitieux projet.

Le projet retenu comprend le retour de l'eau dans ce quartier, avec l'aménagement de l'ancien canal autour de la cathédrale et de deux bassins autour de l'édifice. Neuf autres projets proposés seront également exposés. Quand Lille redevient l'île...

### • L'ARBRE, LA FORÊT, LE MILIEU NATUREL

**du 10 au 23 mai.**  
 En mettant en place un matériel d'exposition assez original, l'Office National des Forêts a souhaité montrer au public les multiples aspects et fonctions de la forêt. Celle-ci n'est pas seulement une juxtaposition d'arbres ; c'est un milieu vivant, complexe, fragile et qui évolue. La forêt produit du bois, régule le climat, constitue un refuge pour les richesses biologiques.

On admirera de belles photos d'arbres, de forêt, d'animaux, de fleurs... Des textes concis expliquent la forêt et le milieu naturel, montrent l'importance de l'action des gestionnaires forestiers, et rappellent que la forêt est gérée, cultivée.

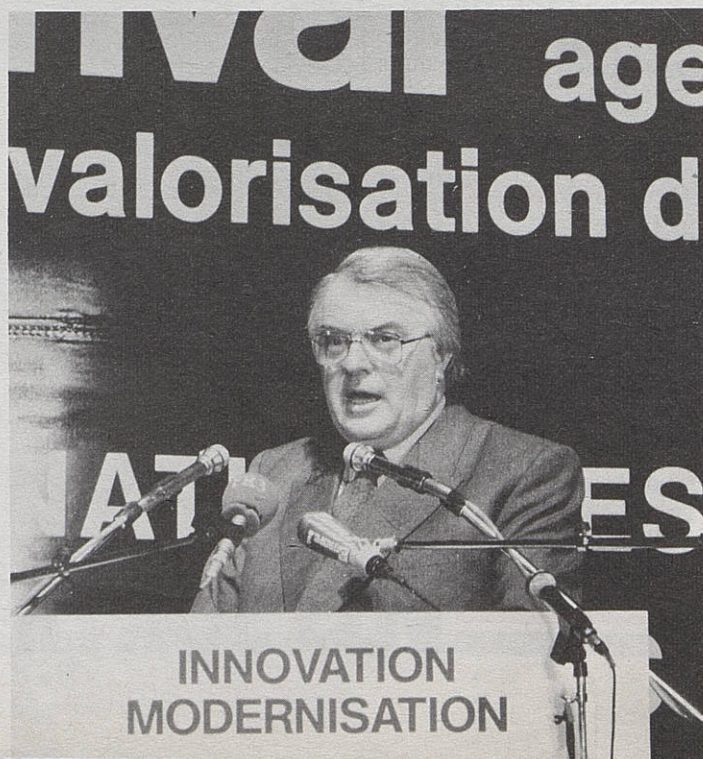
## « LA VRAIE SIGNIFICATION DE NOTRE POLITIQUE DE RIGUEUR, C'EST D'ASSURER LA MODERNISATION DE NOTRE PAYS » A DÉCLARÉ PIERRE MAUROY EN CLOTURANT LES JOURNÉES NATIONALES DE L'A.N.V.A.R. A LILLE

L'Etat ne peut, à lui seul, réaliser la modernisation de la France. Et c'est à un effort collectif qu'a appelé le Premier ministre, en engageant les chefs d'entreprises présents aux 4<sup>es</sup> Journées de l'A.N.V.A.R. (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche) les 15 et 16 mars à s'associer par leurs investissements, à l'effort national de recherche et développement, entrepris depuis trois ans par le Gouvernement.

M. Pierre MAUROY a rendu hommage à l'A.N.V.A.R., « un des éléments-clé de la modernisation de la France ». En effet, l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche est par ailleurs chargée de la gestion du Fonds in-



dustriel de modernisation. La mise en place de ce Fonds en juillet 1983 traduit la volonté du Gouvernement de mettre à la disposition des entreprises, les moyens financiers nécessaires pour accomplir leur effort de modernisation, et permettre de passer de la seconde à la troisième révolution industrielle.



## UN BUREAU DE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES FONCTIONNE A L'HOTEL DE VILLE DEPUIS LE 23 JANVIER

Actuellement, plus d'un mariage sur cinq se termine par un divorce. Et dans ce domaine, le Nord-Pas-de-Calais a le triste privilège de dépasser largement la moyenne nationale.

Une fois la séparation officielle prononcée, il se pose pour la majorité des femmes, et pour une minorité des hommes, le problème du recouvrement de la pension alimentaire. En effet, 56 % des pensions alimentaires ne

sont pas payées ou alors, très irrégulièrement. D'où la situation matérielle pour le moins précaire dans laquelle se trouve fréquemment le parent qui a la garde des enfants (dans la majorité des cas, les magistrats confient la garde à la mère de préférence au père).

Aussi, quelles démarches entreprendre ?

Un bureau pilote de recouvrement des pensions alimentaires a été ouvert à la

Mairie de Lille fin janvier 1984, pour une durée expérimentale de dix-huit mois.

Dans ce bureau, siègent en permanence une secrétaire chargée de l'accueil, une représentante du Ministère de la Justice et une représentante du Budget.

Double mission pour ce bureau : tout d'abord, conseiller les personnes victimes du non-paiement des pensions alimentaires, et leur indiquer les démarches à effectuer, afin d'utiliser au maximum les procédures légales existantes.

D'autre part, ce bureau est chargé de faire, tous les six mois, une synthèse des dossiers qu'il a examinés afin de

dégager les causes exactes du non-paiement.

Depuis le 23 janvier, 75 dossiers sont en cours d'instruction, ce qui signifie le bon accueil réservé à ce bureau pilote.

**Pour tout renseignement complémentaire :**  
**Adressez-vous du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h,**  
**bureau de recouvrement des pensions alimentaires**  
**Hôtel de Ville**  
**2<sup>e</sup> étage porte B 128**  
**Tél. : 56.92.71 postes 2137-2138**  
**Attention : uniquement sur rendez-vous.**



## FOLLE AMBIANCE POUR LE CARNAVAL 1984

L'originalité du Carnaval lillois est d'être, non seulement un spectacle, mais aussi une aventure engageant chaque quartier et ses habitants.

Et dès le samedi 17 mars au matin, une trentaine d'écoles lilloises avec leurs 6 000 enfants étaient en fête.

Enfants, parents, enseignants défilèrent joyeusement, sous des pluies de confettis.

Dans l'après-midi, tous les quartiers lillois furent le royaume des géants, des cortèges, des musiques et des carnavales. Les vedettes du carnaval furent, bien entendu, nos géants lillois : Lydéric et Phinaert.

Un des temps forts de la fête se déroula place de Bouvines : les cortèges des quartiers de Saint-Maurice-Pellevoisin et Fives se retrouvèrent,



rassemblant une cinquantaine de groupes différents. Notons l'effort de la municipalité pour ce carnaval 1984, dont c'était la huitième édition : 25 tracteurs,

10 plateformes, 2 tonnes de confettis, 2 000 mètres de tissus, 500 masques, des podiums et sonos...

Un petit nouveau : Bacchamoul, le géant créé dans

le quartier des Bois-Blancs. Ce monstre de taille respectable (5 m de long, 3,50 m de haut et 2 m de large), entièrement articulé, est un phénomène « semi-aquatique ! »



## LE 2 MAI PROCHAIN, MISE EN SERVICE DU DERNIER TRONÇON DE LA LIGNE 1 DU MÉTRO : RÉPUBLIQUE-C.H.R.

Le 2 mai prochain, le dernier tronçon de la ligne 1 du Métro sera livré au public. Un petit tour d'horizon de ces stations toutes « neuves » !

Tout d'abord, qu'on se le dise, il n'y a pas de station place Sébastopol. Il s'agit simplement d'un puits d'entretien. Ce qui fait que le marché de la place Sébastopol conserve tous ses droits.

Le centre Gambetta est desservi par la station Flandres, dont les accès font l'étude d'un projet d'urbanisme vers la rue du Marché.

A Wazemmes, la station

de Métro se trouve face à la mairie de quartier : place Verte. Puis station Barthélemy Dorez (station double), se fera la correspondance avec la ligne 1 bis, à destination de Lomme ou des H.L.M. Saint-Sauveur et l'Hôtel de Ville (dans quelques années).

Après le périphérique, la ligne ressort en viaduc au C.H.R. Là, vous opterez pour l'une des deux stations : - la station Lambret (place de Verdun), proche du centre Oscar Lambret et de l'Hôpital principal ;

- ou la station Calmette, proche de l'hôpital « B », de

l'Hôpital Cardiologique et des nouveaux équipements du C.H.R. Cette station constitue le terminus provisoire de la ligne 1, et permet de rêver à des prolongements ultérieurs... (notre photo).

La fréquentation de la ligne 1 approche déjà les 60 000 voyageurs par jour. Elle devrait doubler lors de l'arrivée au C.H.R. et atteindre un niveau supérieur aux prévisions, confirmant le bien-fondé de la politique suivie depuis 1974 par le Conseil de Communauté.

### LIGNE 1 BIS : EN SERVICE EN 1987

Le principe de la ligne 1 bis a été adopté par le Conseil de la Communauté urbaine. Les

adjudications devraient être terminées en juin 1984. La ligne sera découpée en tronçons, afin que les travaux puissent débiter rapidement et soient terminés dans le courant de l'année 1987.

Les travaux de Génie civil seront entrepris au deuxième semestre 1984.

La ligne 1 bis aura les caractéristiques suivantes :

Longue de près de 12 kms, elle reliera la gare de Lille à Lomme, au lieu-dit « le Grand But », (au-delà de l'Hôpital Saint-Philibert) où se trouvera le garage. Depuis le garage, la ligne s'étend en viaduc jusqu'à la rocade Nord-Ouest, à partir de laquelle elle plonge en tunnel pour passer sous le cimetière du Bourg et rejoindre l'avenue de Dunkerque, à la hauteur de la place du Maréchal Leclerc à Lomme.

Passant en tunnel sous l'avenue de Dunkerque, la ligne atteint Lille à la hauteur de la rue du Marais de Lomme. Puis elle continue en tunnel sous les deux bras de la Deûle, sous la place Leroux de Fauquemont et sous la rue de Turenne, jusqu'à la place Cormontaigne. Il y aura donc 11 stations lilloises supplémentaires, (la gare comprise), dont trois aériennes : les stations des Portes de Valenciennes, Douai et Arras.

Avant l'été 1984, et dès que les avant-projets définitifs seront élaborés, des réunions se dérouleront dans les quartiers concernés afin de présenter le détail des travaux et leur calendrier.

D'ores et déjà, on peut affirmer que le viaduc ne gênera pas la circulation sur le boulevard circulaire ; que le boulevard Montbello, en tranchées couvertes, restera ouvert à la circulation ; de même rue de Turenne, où l'éventration de la rue sera évitée.

